

que tous les fabricants du monde devraient travailler au régime maximum.

Du côté du financement, je le répète, nous exigeons le maximum de fonds canadiens et, toutes choses égales, celui qui aura le plus de garanties dans ce domaine l'emportera, mais il se peut très bien qu'il n'y ait pas plus d'une seule demande. Comme je le disais, il faudrait toutes les ressources de toutes les compagnies réunies pour avoir ne fut-ce qu'une lueur d'espoir. Nous leur avons donc fait connaître surtout nos exigences quant à la participation canadienne, mais nous n'avons rien bloqué. Nous allons donner aux Canadiens toutes les chances possibles mais s'ils ne saisissent pas l'occasion, nous pourrions avoir une offre qui laisserait présager un contrôle étranger, chose que nous pourrions accepter ou refuser. Il s'agit de bien juger au préalable avant de s'orienter dans quelque sens que ce soit. L'idéal, bien entendu, serait que le Canada en ait la propriété. Nous nous inquiétons tous de la mainmise étrangère sur nos ressources, surtout nos ressources énergétiques et nos richesses naturelles. Tout le monde n'est pas du même avis. J'ai été vraiment frappé par l'énergique discours du député de Don Valley, je pense, selon lequel nous ne devrions pas nous préoccuper tellement de la possession de nos ressources, puisque les ressources sont ce qu'elles sont et que nous devrions concentrer nos fonds canadiens dans des entreprises comme l'édition et autres, plus propres que les ressources naturelles à imprimer un caractère distinctif au Canada. C'est une façon de voir les choses.

L'épargne canadienne est limitée. Il ne faut pas nous faire d'illusion à ce sujet. Je crois que même les nationalistes les plus convaincus en matière d'économie prétendent que nous aurons constamment besoin d'investissements étrangers, et même en quantité plus considérable. Le point est d'obtenir ces investissements étrangers d'une façon qui n'engage pas la propriété de notre pays et ne nous rende pas moins aptes à diriger notre propre destin. Si nous n'étions pas propriétaires de notre pipe-line, par exemple, nous serions moins aptes à mettre notre pays en valeur comme nous l'entendons. C'est une question à laquelle je crois que tous les députés doivent réfléchir. Demandons-nous donc s'il serait bon qu'une plus grande proportion de l'épargne canadienne soit investie, au cours des prochaines années, dans le pipe-line, plutôt que dans le secteur public, le revenu garanti, le bien-être et les domaines semblables, ou encore l'édition du livre et d'autres secteurs de l'entreprise privée, sans oublier que ce pipe-line traversera le territoire canadien.

M. le président suppléant: A l'ordre. Comme il est 5 heures, il est de mon devoir de quitter le fauteuil, de faire rapport de l'état de la question et de demander à siéger de nouveau.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

[Français]

M. l'Orateur: En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui [L'hon. M. Greene.]

seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: l'honorable député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose)—L'expansion économique régionale—Les subventions d'encouragement—La question de la récupération sous forme d'actions; l'honorable député de Moose Jaw (M. Skoberg)—Les transports aériens—Les avions supersoniques—La communication aux autres pays du point de vue du Canada.

Comme il est 5 heures, la Chambre passe maintenant aux initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les avis de motion et les bills publics.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES AVIS DE MOTIONS

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES ANTILLES—LES RELATIONS COMMERCIALES ET CULTURELLES

[Traduction]

M. Heaith Macquarrie (Hillsborough) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier la possibilité de prendre l'initiative en vue de resserrer les relations avec les anciennes possessions britanniques des Antilles en convoquant des conférences de chefs d'État ou de ministres, en tentant d'augmenter les échanges commerciaux avec ces pays, en renforçant les attaches culturelles et, de façon générale, en leur accordant une plus grande priorité dans la politique étrangère du Canada.

• (5.00 p.m.)

—Monsieur l'Orateur, mon intérêt pour ce sujet n'est pas nouveau. Comme beaucoup de mes collègues le savent, j'ai déjà soulevé cette question générale plusieurs fois, mais en des termes différents. Je crois que cette fois-ci je me suis surpassé! Je voudrais tout simplement en l'occurrence que nous augmentions la priorité que nous accordons dans notre politique extérieure aux Antilles du Commonwealth. C'est l'aspect sous-jacent de tous mes discours sur cette question aussi importante et qu'intéressante. Le secteur sur lequel je désire attirer l'attention de Votre Honneur et de mes collègues est restreint mais il comporte de vastes problèmes. Il comporte toutes ou presque toutes les difficultés que tous les nouveaux pays du monde éprouvent. Les Antilles du Commonwealth connaissent toutes les difficultés économiques des pays en voie de développement. Elles aussi ont ces graves questions de race, de couleur et d'identité qui sont des questions d'importance si capitale et souvent des questions angoissantes dans ce monde fragile qu'est le nôtre.

Mais ces peuples ont aussi autre chose qui devrait revêtir une grande importance pour des parlementaires de notre tradition. En effet, les institutions politiques des Antilles du Commonwealth ont bien résisté à de nombreux assauts, ce qui est tout à l'honneur de ce système de gouvernement que nous avons adopté dans ses grandes lignes. Dans nos rapports avec cette partie du monde, nous ne devons jamais oublier que nous avons beaucoup de choses en commun avec elle dans le domaine des institutions politiques. Nous nous gouvernons d'après le même modèle, et nos relations interparlementaires avec ces pays sont des plus étroites.